



### **Le Réseau national de défense des droits humains (RNDDH) a critiqué "le traitement de faveur" dont bénéficie l'ancien président à vie d'Haïti Jean Claude Duvalier.**

Le RNDDH déplore le fait que M. Duvalier est à maintes reprises invité à prendre part à des cérémonies officielles organisées par l'actuel pouvoir alors qu'il défie la justice de son pays.

"Cet état de fait est le signal clair que l'équipe en place ne manifeste aucune velléité visant à combattre l'impunité en Haïti", a critiqué le Réseau dans une note acheminée à HPN.

L'organisme des droits humains a tenu à rappeler à la nouvelle équipe au pouvoir que l'établissement de l'état de droit et la lutte contre l'impunité étaient leur cheval de bataille tout au long de leur campagne.

Selon le RNDDH, ce traitement de faveur dont jouit l'ancien président à vie est une gifle pour la justice haïtienne et les victimes de son régime.

L'organisation appelle donc à juger M. Duvalier pour que lumière soit faite sur les différentes exactions commises au cours de son règne.